Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,
LIMITÉ.
COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

A. Unifelder vs Horace W. Woodruff, réclamation de $162.37 sur des billets.

Mattie Peeler vs Hazelwood Townsend, demande de divorce.

L. E. Jung et compagnie vs Frederick J. Leland, action en recouvrement de $128.90.

Demande d'interdiction :

John B. Mayeur.

La succession de C. H. Miller vs Vve C. H. Miller, réclamation de $800.

G. F. Chamberlain vs La Ville de la Nouvelle-Orléans, mandamus.

Mme Otthelia H. Greving vs Washington Life Insurance Company de New York, action en recouvrement de $10,000 sur une police d'assurance.

Vve Peter Bruno vs L. A. Charbonnet, réclamation de $146.80.

Successions ouvertes :

Joseph F. Girard, Mme Parmela Bedford, John Fiske.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparution :

Hensell Madison, blessure ; Estelle Sanders, larcin ; Angelo Calleto, violation de l'acte 1er de 1886.

Condamnation :

Horace Richards, menaces, $50 d'amende ou 6 mois de prison ; Katie Weber, attaque, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération ; Mack Shaw, attaque, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Acquittés :

Joseph Irvin, attaque, Gasper Silvester, actes de violence.

Affaire abandonnée :

Ernest De Fourneaux larcin.

Cour Suprême.

L'Etat de la Louisiane vs Dennis Williams—Jugement confirmé.

Richard W. McKinney vs H. P. McNeely—Jugement confirmé.

Laure Richard vs Joseph Lazard—Jugement confirmé.

I. Cotton vs Jennings Irrigation Co—Affaire mise hors de cour.

Par le juge Breaux.

La ville de Minden vs P. H. McCrary et autres. Jugement confirmé.

L. J. Mestier et Cie vs A. Chevalier Pavement Co. Jugement confirmé.

Louis Frank vs Emile Frank. Jugement confirmé.

Par le juge Nicholls :

J. T. Lindsey vs The Tioga Lumber Co—jugement de $2,500.

Nouvelles auditions de causes accordées:

Nicholas George vs Charles J. Cole.

W. G. Tebault vs la ville de la Nouvelle-Orléans.

Demandes de nouvelles auditions de causes refusées :

Joseph L. Mirrell vs Jos Bokenfohr.

Jos D. Taylor vs les juges de la Cour d'appel de la Paroisse d'Orléans.

Edw W. Burbank vs Christian Buhler.

Standard Cotton Seed Oil Co., vs Excelsior Refining Co.

L'Etat de la Louisiane vs Tom Maxey.

C. Edmunds Kells, Jr, vs New Orleans Gas Light Co.

J. W. Frellsen vs Strader Cypress Company.

Louisiana & Northwestern Rail Road Company vs Bureau des Assesseurs.

La succession de Mme Marie Appoline Lacoste.

Orleans & Jefferson Railway Co., vs Iternational Construction Company.

W. J. Hughes vs Bureau des levées de la paroisse Caddo.

Omer Villeré vs La Succession de John T. Shaw.

Mme Flora B. Cameron vs Orléans & Jefferson RR. Co.

Par le juge Blanchard :

Dans l'affaire de la succession de Ferdinand Marks, l'appel est refusée.

Chas Peyton vs McMoseby—Demande rejetée.

Dans l'affaire de la succession de John H. Nagle, la demande est repoussée.

The New Orleans & Northeastern R. R. Co. vs The Louisiana Construction & Improvement Co—Jugement renversé.

Par le juge Monroe :

A. J. Pirdy vs Florida Phelps, son épouse—jugement confirmé.

Southwestern Telephone Company vs Kansas City S. & Y. R. R. Company—jugement renversé.

Jean Marie Salles vs Belizaire Jacquet—jugement confirmé.

John W. Comer vs Illinois Car & Equipment Company—jugement confirmé.

Texas & Pacific Railway Co. vs Wilson & O Beirne—jugement confirmé.

Par le juge Provosty:

J. T. McDade vs Bossier Levee Board—jugement renversé.

Joseph C. Speyer vs Felix Miller—jugement renversé.

Succession de Jos E. Slaughter vs J. H. Gardner—jugement renversé.

Esther Carter vs Morris Building & Land Improvement Asso—jugement renversé.

Fait à la Nouvelle Orléans pour la Louisiana Tobacco Co Limited

PremioS

Perfection comme qualité de tripe
Reelle forme pour tirage
Excellent mélange d' arôme
Manufacture comme le cigare cubain
Immacule comme genre et fini
On n'en trouve qu'un du genre
Suave et satisfaisante fumée

Le Grand Cigare de 5¢

SUICIDE

Se croyant un fardeau pour les siens, Mme Vve James Hanley s'est pendue dans sa chambre chez sa nièce, Mme J. D. McClellan, qui demeure 628 rue N. Remparts.

A la mort de son mari, il y a quatre ans, Mme Vve Hanley alla habiter avec sa belle-fille, Mme Patrick Heegan. Ayant été victime d'un accident il y a dix semaines, elle insista pour être soignée à l'hôpital, disant ne pas vouloir être une gêne pour ses parents. Elle a quitté l'hôpital il y a deux mois, pour se rendre chez Mme McClellan qui l'a très confortablement installée chez elle.

Mme Vve Hanley semblait abattue et souvent on pouvait supposer que sa pensée était ailleurs, même quand elle n'était pas seule. Elle se sentait à bout de ressouces et à la pensée qu'elle dépendrait d'autrui, elle souhaitait que la mort la prît le plus tôt possible, bien qu'elle cachât ses sentiments à cet égard à son entourage. Il paraît que le suicide récent de Mme Claverie l'a beaucoup intéressée, mais on ne supposait point qu'elle eût l'intention de suivre son exemple. Dimanche soir elle joua avec les enfants et se retira à son heure accoutumée.

Hier matin, peu après 5 heures, Mme McClelland se leva et se rendit à la chambre de Mme Hanley, qu'elle n'y trouva point. Elle crut à une plaisanterie, et se mit à la chercher ; elle fut terrifiée en la trouvant pendue à la porte avec une corde de chanvre, dont un bout était fixé au gond le plus élevé de la porte, et l'autre entourait son cou. Après être montée sur une chaise, Mme Hanley l'a repoussée, d'un coup de pied, restant suspendue dans le vide.

On a coupé la corde aussitôt qu'on l'a trouvée, mais le corps était froid. M. le coroner Mioton a été appelé pour les constatations d'usage.

Incendie.

Vers trois heures du matin un incendie a éclaté dans une écurie située derrière une maison en briques de trois étages, 1113 rue Decatur, qui appartient aux Sœurs Ursulines et qui est habitée par Mme Vve Mooseman comme résidence avec boutique de faïences et entrepôt.

L'écurie et cet entrepôt ont été détruits ; leur valeur était de $250. La résidence n'a eu aucun dommage appréciable ; mais le stock a subi des dégats évalués à $500. Les pertes sont couvertes par l'assurance. La cause de l'incendie est inconnue.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

Vol d'un esquif.

Henry Swiler a été condamné hier matin par le juge Baker à 3 mois de service à faire dans la prison de paroisse. Il a été convaincu d'avoir volé un esquif, pardevant la cour criminelle.

Vol d'enfant.

Elisabeth Francis, de couleur, demeure dans la paroisse Jefferson; elle est accusée devant la première cour criminelle d'avoir enlevé un enfant appartenant à Lottie Brown, demeurant 3211 rue Dryades.

Il y a des années que Lottie Brown a légalement adopté l'enfant d'Elisabeth Francis, et a été habiter la campagne.

Elisabeth, se ravisant, a enlevé le bambin en janvier 1900, et il n'y a que fort peu de temps que Lottie, sa mère adoptive, a su ce qui était advenu de l'enfant.

Réclamation.

Mme Ophelia H. Grevening a enregistré hier un procès en cour criminelle contre la "Washington Life Insurance Company", de New York, aux fins de recouvrer le montant de deux polices d'assurances de $5.000 chacune, faites au nom de son mari.

A l'Université Tulane.

M. le Dr. E. A. Alderman, président de l'Université Tulane, a réuni les membres et des directeurs de la Chambre de commerce, à 11 h. hier matin, au sujet de l'éducation en général et des besoins de l'Université Tulane en particulier. Le résultat du discours du zélé directeur a été qu'une liste de souscription a été ouverte, à l'intention d'augmenter annuellement de $15,000 le budget de l'Université Tulane, pendant cinq années consécutives. —Environ $9.000 ont déjà été souscrits pour combler le déficit de $15.000 qui serait inévitable tous les ans. Le Dr Alderman considère l'Université comme une machine sociale servant à former les hommes, une puissance intellectuelle, un puissant appui pour ceux qui jouissent de la gratuité d'une instruction libéralement donnée dans toute sa plénitude à tous les étudiants. Il s'agit de croître et d'améliorer ou de se désagréger et de s'amoindrir, faute de fonds suffisants pour mener à bonne fin l'entreprise prospère commencée sous d'excellents auspices.

Querelle.

George Doyle, Tony Toussa, Théodore Ricker et William Mender ont comparu hier matin devant le juge Hughes. Ils étaient accusés d'avoir troublé la paix publique dimanche, à l'encoignure des rues Soraparu et St. Thomas.

Toussa et Richter eurent une querelle qui dégénéra en bataille. Richter avait le dessus lorsque Mender intervint, disant à Toussa de cesser cette lutte, avis duquel les deux adversaires ne firent aucun cas. Voyant les interventions pacifiques inutiles, Doyle se mêla de l'affaire en frappant Toussa avec une chaise. Doyle a été condamné à $10 ou 30 jours, Mender à été renvoyé sans aucune pénalité, tandis que Toussa et Richter ont eu le choix entre $2 50 d'amende ou 30 jours de prison.

Meurtre de Jack St-Clair.

George Purcell, un blanc accusé d'avoir tué le noir Jack St-Clair, au coin des rues Poydras et Remparts le jour du Mardi-Gras, a comparu hier devant le juge Baker, en cour criminelle, à la requête de M. l'avocat John R. Reilly, membre de la législature. L'affaire a été continuée. M. Reilly ayant prouvé qu'il lui était absolument nécessaire de se trouver à Baton-Rouge aujourd'hui. Après cette continuation eût été accordée, M. Reilly a déclaré s'il était libéré il donnerait une caution pour empêcher le procès.

Le grand jury a aussi ordonné de poursuivre Thomas Mahan; les deux incriminés ne peuvent être tous deux coupable, les faits indiquant qu'un seul homme a accompli le meurtre.

Compagnie du Gaz

Samedi dernier les représentants du New Orleans Stock Exchange ont visité les travaux de la New Orleans Lighting Company et se sont rendu compte de l'importance de cette exploitation.

Ils ont exprimé leur satisfaction au sujet des améliorations et des changements qui ont été faits en 1901, et se sont intéressés au détail des projets à l'étude pour la saison prochaine.

M. Thomas Miller, directeur général de la "Dallas Texas Company," et M. Frank Luther, chef ingénieur de "Ogden Illinois Company," étaient présents, et ont aidé les officiers de notre localité à recevoir les visiteurs. Leur présence à tous a fait un succès de cette après-midi.

Un lunch froid a été servi à 3 h. 30 dans l'atelier de la compagnie.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Quand les intestins sont constipés le sang devient impur. Le Bitter est le meilleur des laxatifs et dépuratifs connus.

Il guérira **Maux de tête, Indigestion, Dyspepsie, Malaria, Fièvre et Frissons.**

Un essai vous convaincra.

Nomination

La Commission du Service Civil s'est réunie hier. M. Albert de Armas a prêté serment comme membre du bureau à la place du général J. B. Vinet, décédé.

Le bureau a examiné des applications envoyées pour appointer de nouveaux agents de police.

Peu de demandes ont été favorablement accueillies : les hommes qui ont été renvoyés pour causes d'ivresse ou d'incompétence devaient s'attendre au peu de considération que leurs sollicitations ont reçu.

$25,000 dus.

Mme M. G. T. Stemple, d'après le conseil de son avocat, M. E. Howard McCaleb, a enregistré une intervention dans le procès de Robert Wood vs New Orleans Water Works company.

Mme Stemple allègue que la compagnie défenderesse lui doit $25,000 à 6 pour cent d'intérêt depuis le 1er novembre 1901 jusqu'à complet paiement. Dans sa pétition elle demande qu'il soit référé des conditions de cette dette au maître des requêtes de la chancellerie afin qu'elle puisse être considérée comme premier créancier en titre.

Banqueroutes.

M. William N. Louque, entrepreneur, demeurant 132 rue Lopez, a enregistré hier une pétition de banqueroute. Ses dettes atteignent $15.611.01, et son avoir n'est que de $7.591,36.

—Dans l'affaire de M. A. M. Ciacio, banqueroutier, le juge a refusé de modifier son premier arrêté, et a mis le banqueroutier en demeure de verser $1200 ou d'aller en prison.

Voleurs de métal.

Joseph et Tony Parella sont accusés de larcins peu importants. Ils ont comparu devant le juge Gill, à la 1re cour criminelle de Cité. Tony a été renvoyé indemne, et Joseph a été envoyé à la cour criminelle de District.

Ces deux copains ont été surpris volant 40 boulons de talton, valant $50 et appartenant à la United Fruit Company.

Le "Scenic Railroad."

M. P. J. Flanagan, inspecteur des constructions, a fait une inspection de "Scenic Railroad" de West End, dimanche dernier. Il a remis son rapport au capitaine Hardee, ingénieur de la ville. Conclusion: toutes les réparations nécessaires ont été faites, il n'y a aucune cause qui puisse justifier les appréhensions exprimées.

Insolation.

Hier à midi, un cheval attelé à une charrette appartenant à Hy Theole a été frappé d'insolation à l'angle des rues Canal et Carondelet. Il a été transporté à l'hôpital des animaux.

Accident.

Hier soir, un peu avant six heures, un accident est arrivé à l'angle des rues St-Pierre et Liberté. Viola Glynn, une petite fille de couleur âgée de trois ans, traversait la chaussée lorsqu'elle a été renversée par le car No 38 de la ligne Orléans, en charge R. Leford, et a eu le bras droit mutilé. Elle a été transportée à l'hôpital dans un état critique.

Blessure.

En travaillant sur le quai du Southern Pacific hier matin John Rodriguez, qui demeure rue Mazant 937, a été blessé au pied droit.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MARDI, 27 MAI 1902.

Grand'Ile et Barataria—HALE, à 8 A M
Grande Ile et Barataria—GRAND ISLE à 8 A M
Côte et Bayou Lafourche—J. E. TRUDEAU, à 2 P M
Côte et Bayou Lafourche—W. T. SCOVELL, à 2 P M
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

MERCREDI, 28 MAI 1902.

Old Landing—NEW CAMELIA, à 8 A M
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND 11 A M
Haut du fleuve—LAFOURCHE, à 12 M
Rivières Ouachita et Black—AMERICA, à 5 P M

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle Orléans, 26 mai 1902.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Etiage à 8 heures A. M.

Stations.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les 24 dernières h.
St-Paul	.....	14	7.5	+0.6
Davenport	10	15	10.4	+1.2
St. Louis	32	30	13.5	+1.5
Cairo	44	45	14.6	—0.2
Memphis	32	33	8.3	—0.2
Helena	43	42	15.1	+0.5
Vicksburg	44	45	15.2	—0.7
Rivière Rouge	.....	.....	.....	.....
Nlle-Orléans	9	16	6.2	—0.6
Melville	.....	31	20.6	—1.2
Omaha	.....	18	9.3	+0.1
Kansas City	.....	21	13.2	+1.3
Pittsburg	30	23	6.4	+0.2
Cincinnati	45	50	16.2	+0.6
Louisville	.....	28	8.2	—0.6
Nashville	.....	40	4.2	—0.4
Chattanooga	33	33	4.5	—0.1
Fort Smith	.....	22	18.5	+2.3
Little Rock	.....	23	14.6	+8.3
Arthur City	.....	27	9.8	+0.7
Fulton	20	28	14.2	—0.8
Shreveport	21	29	10.6	—0.2
Alexandria	32	33	6.2	—1.1
Barbre	.....	.....	.....	.....
Camden	36	39	5.8	—0.7
Monroe	.....	40	17.0	—3.1

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

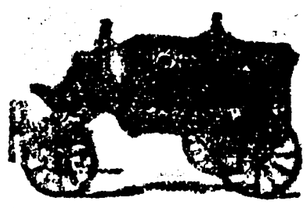

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.

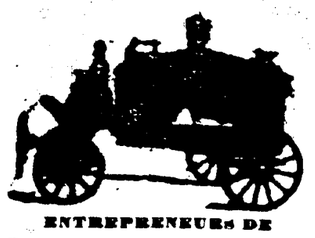

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2534
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No. 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

AMUSEMENTS.

ORPHEUM ATHLETIC PARK
Ce Soir.
Vaudeville tout nouveau!
THE GIRL OF QUALITY, RIALTO, FISHER et CLARK, GEORGE AUSTIN MOORE, LES FRERES RACHELLA, LES FRERES MARTIN, et merveilleuse production du
Combat de Tapreau Mexicain,
Par la machine du Tableau Animé.
Prix d'entrée—15 cents, enfants, 10 cents ; sièges réservés 10, 15 et 20. En vente chez CLARK, 524 rue du Canal. 25 mai 6f

WEST END, CE SOIR ET toute la semaine
BROOKE et son Fameux Orchestre de Marine de Chicago
THE GOOHNANS Artistes Musicales
WORLD ET HASTINGS, Le comédien et soubrette
VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS
Sièges Réservés en vente au Magasin de Musique de Meder, 914 Canal, et au Département de Détail A. Baldwin et Cie., Ltd., Camp et Common.
18 mai—1 sem

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER NEW CAMELIA.
Commençant le 17 avril 1902.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées :
Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
14 avril—CF

AVIS SPECIAUX.

Aux actionnaires de la Banque Nationale Hibernia et de la Southern Trust and Banking Company : Vous êtes priés de venir immédiatement remettre vos actions au soussigné comme dépositaire, d'après le plan proposé de consolidation, signer la procuration d'avocat nécessaire et recevoir en retour le reçu du dépositaire.
CHARLES PALFREY, Dépositaire,
Bâtisse de la Banque Nationale Hibernia,
121 rue du Camp.
27 mai—1 sem

A. BRITTIN. E. PERRIN.
Je suis heureux de prévenir mes amis et le public que j'ai joint la maison
A. BRITTIN & Cie.
Cotes, Actions et Bons, Café, Grains et Comestibles. Hypothèques et Placements.
215 PLACES DES VARIÉTÉS.
Toutes les commandes qui me seront confiées recevront une prompte et soigneuse attention.
Respectueusement.
JULES A. GAUCHE.
27 mai—6 f

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 537 rue Carondelet. Nouvelle-Orléans, le 14 mai 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 10 juin 1902, le 7:30 heures P. M., pour le travail et le matériel nécessaire pour la construction complète du quai, de la rue Ste Anne à la rue St Philippe, connu comme le Picayune Tier, en conformité avec les plans et spécifications enregistrés. Le bureau se réserve le droit de rejeter chaque et toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat. Les spécifications, plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman & Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet. Les soumissions devant être endossées "soumissions pour la construction du quai du Picayune Tier, et adressées au Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans. Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.
HUGH McGLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.
15 mai — 15 au 10 juin ine

4 DÉBOUCHÉS IMPORTANTS
THE T AND P TEXAS PACIFIC RAILWAY
EL PASO
Aucune embarras pour répondre aux questions".
Aucun Changement de Chars au Nord de Texas
Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.
1er mars—

pleure.... Pauvre créature !....

—Nous allons la consoler.

Et Ernest, faisant signe à un des maîtres d'hôtel :

—Une assiette de gâteaux et une bouteille de champagne.... rapidement !

La ronde s'était séparée.

Devant la négresse, le passage se trouvait relativement libre.

Alors que, deux minutes plus tôt, elle se jetait, tête baissée, pour rompre le cordon de bras, de mains unies qui l'emprisonnaient, elle ne pensait pas à en profiter.

Maracoula geignait à présent, plus doucement, ainsi qu'un enfant qui se calme, et qu'intéresse soudain, ce qui l'effarait tout à l'heure.

Ce flot de lumière, ces plantes vertes, cette foule en toilette, les reflets chatoyants, la gamme des nuances, les nuages blancs, roses, bleus, mauves, les épaules nues, les bijoux, se présentaient en leur confusion, comme une vision féerique, l'émerveillaient et lui en imposaient.

La négresse, depuis sa transplantation à Paris, n'avaient encore rien vu de ce genre.

Le bébé, qui venait de reprendre le sein, dérangé pendant ses dernières évolutions, tétait consciencieusement.

Maracoula fut tirée de sa contemplation.

Quelqu'un lui touchait le bras gauche, tandis que devant elle, un personnage solennel lui présentait sur un plateau d'argent, une assiette de pâtisserie et une coupe, dans laquelle pétillait un breuvage d'or pâle.

A droite, une voix lui dit—celle d'Ernestine encourageante et sympathique :

—Buvez et mangez, nous ne vous voulons pas de mal, ma brave Maracoula.

Et à gauche :

—Buvez d'abord, videz moi cette coupe de champagne, ça doit vous avoir séché la gorge, tous vos cris.

—Champagne ! exclama la moricaude en regardant le liquide d'or qui pétillait.

—Champagne ! répétèrent le frère et la sœur.

—Maracoula jamais boire champagne, jamais.... Bon pour maîtres..... Pauvre négresse, pas boire non plus vin rouge, bon pour maîtres.... Boire de l'eau toujours.... et manger patates, beaucoup de patates pour avoir lait, pitit maître.... Maracoula dégoûtée patates.... dégoûtée soupes.... Mal au cœur .... Ah ! mal au cœur, Maracoula.

—Eh bien, ma fille, voilà qui va vous remettre.... Régalez-vous, pendant que vous y êtes.. Tenez, venez vous asseoir.

Quelqu'un avait laissé un fauteuil libre, un large fauteuil où l'on poussa la moricaude, qui d'abord témoigna d'une certaine appréhension, en approchant ses grosses lèvres du verre où la mousse pâle frémissait.

La première gorgée bue, le reste fut avalé d'un trait. Et Maracoula fit disparaître d'une bouchée, un gâteau à la crème.

Ernest Truchon venait d'approcher d'elle une petite table volante.

On posait dessus l'assiette, on remplissait la coupe.

—Mangez et buvez, ma brave femme. On vous rend assez malheureuse là-haut !

—Ah ! oui, massa, moi pas heureuse, méchante maîtresse, et maître pas bon, quand l'est là .... Maîtresse prendra pincettes pour taper sur pauvres épaules .... Quand pas d'argent à la maison, colère méchante.... et souvent pas d'argent.... souvent.

Quatre gâteaux se trouvaient engloutis à la file.

La seconde coupe venait d'être vidée.

—Mangez, buvez, ma brave Maracoula.....et après vous nous danserez la bamboula.

—Moi pas pouvoir, avec pitit maître qui suce.....

—Il finira bien, de sucer.

—Li avoir froid, li pas habillé.

—On l'enveloppera dans un châle, et il fera dodo, sur des coussins.

"Mangez, buvez, ma pauvre Maracoula.

—Pour moi, tout ça ?

—Pour vous tout ça.

L'enfant, repu, lâcha le sein, au moment où la nourrice engloutissait le dernier gâteau après une troisième rasade.

A peine celle ci remarqua-t-elle, qu'on le lui enlevait des bras.

Le champagne commençait son œuvre, mettant au cerveau de la négresse, une surexcitation qui ne devait que croître.

—Moi pas retourner chez maîtresse.... Moi pas esclave.... libre....pas droit garder malgré elle, Maracoula.... bien ici.... pas donner à téter toujours.... après pitit maître, un autre.... et encore un autre.... nourrir quatre.... puis tout faire, manger.... manger, tout !.... Non, plus donner à téter.... Maracoula bonne cuisinière.... cuisinière ici.... chez madame Truchon.... de l'argent toujours... Prendre pas pincettes, pour taper sur Maracoula.

Et Ernest, tout en faisant élargir le cercle :

—Entendu, maman vous prendra à son service.... En attendant, la bamboula !

Elle ne se le fit pas répéter.

Ses jambes se trémoussaient d'elles-mêmes sous sa jupe à rayures.

Ses bras s'agitaient.

Et des contorsions bouleversaient son visage, où les yeux roulaient féroces, tandis qu'un rire de cannibale, découvrait ses trente-deux dents blanches.

Maracoula redevenait sauvage.

Elle en était à la partie la plus violente, de ses exercices chorégraphiques, lorsque madame Conception Perdicamdabo, apparut échevelée, à la porte du palier, à laquelle elle venait de sonner énergiquement, s'ouvrant devant elle, et se fraya un passage, à travers la haie vivante, formée autour de la fille des tropiques.

Un retentissant soufflet arrêtait brusquement celle-ci, emportée par le vertige de champagne et de la danse.

Maracoula n'avait pas à s'y tromper.

Mais la gifle, si elle la rappela à la réalité, ne lui enleva pas son excitation.

Elle tira la langue, et recommença sa danse, bondissant devant sa maîtresse, tournant autour d'elle, chantant et riant.

La voix stridente de la Cubaine, lançant en espagnol, à l'esclave émancipée, tout son répertoire de menaces et d'injures, se mêlait aux accents aigus ou gutturaux de cette dernière, aux pleurs de l'enfant, que quelqu'un avait définitivement déposé sur les genoux de M. Truchon, aux rires et aux applaudissements de la galerie.

Tout le monde s'amusait, voire les timorés et les poseurs.

Elle commençait bien, la soirée des Truchon.

Ce n'était pas possible, on avait ménagé cette scène.

Pas banale, en tout cas.

Il y eut, pendant deux minutes, un vacarme fou.

La marmotte jaune enlevée de la tête crépue, dans un geste plus vif de la maîtresse, volait du côté du piano.

Madame Perdicamdabo arriva à saisir par les bras, l'esclave en révolte.

Celle-ci lui échappa, se glissa entre le triple rang des invités, ouvert devant elle, passa par une porte, reparut par une autre, toujours poursuivie et toujours s'échappant :

Elle bousculait tout.

On s'apeura.

—A deux battants la porte du palier ! cria Ernest II, en faisant de ses mains un porte-voix.

Et les deux battants s'ouvrirent sur le palier, presque aussi éclairé que l'appartement.

Les domestiques arrêtèrent au passage la négresse, qui allait se rejeter tête baissée dans le salon, la forçant à évoluer vers la sortie.

Alors, de l'intérieur on vit galoper, l'une derrière l'autre, le long du quatrième étage, la noire et la blanche, la première poursuivie par la seconde avec les mêmes cris et les mêmes gestes.

Mère et nourrice, avaient oublié l'enfant.

Ce fut Ernest qui l'enleva des genoux de son père, l'emporta au bout des deux bras, gravissant ainsi l'escalier.

Trois ou quatre jeune gens qui n'eussent demandé que la continuation de la comédie, grimpèrent derrière lui.

La porte de l'appartement du quatrième était restée ouverte.

Ils entendirent venant du fond, l'éclat de deux voix, plus aiguë l'une que l'autre.

Madame Conception Perdicamdabo tombait à bras raccourcis sur Maracoula, ou Maraconla—sous l'influence de ses trois coupes de champagne—crêpait le chignon, à madame Conception Perdicamdabo.

La révolte des négresses.

A continuer.

Nouvelle école

L'Ecole industrielle, fondée pour les gens de couleur, a été officiellement ouverte hier. MM. S. L. Gilmore, Jas Zacharie et J. Watts étaient inscrits parmi les orateurs.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.
Vingt-cinq Cents la Bouteille.